



communiqué

N°:
No.: 166

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 18 NOVEMBRE 1982

VISITE OFFICIELLE DU
MINISTRE D'ÉTAT (RELATIONS EXTÉRIEURES)
EN ALGÉRIE

L'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat (Relations extérieures), vient de compléter une courte visite de travail à Alger, à l'invitation du ministre algérien des Transports et des Pêcheries, Son Excellence Monsieur Salah Goudjil. A cette occasion, les deux Ministres se sont entretenus de divers éléments de coopération canado-algériens. Les discussions ont principalement porté sur le secteur des transports et sa priorité dans le cadre du plan quinquennal algérien. Les besoins de l'Algérie en infrastructures et équipements de transport terrestre, aérien et maritime ont été revus.

Le ministre Lapointe a réaffirmé l'intérêt et la volonté du secteur privé et du gouvernement canadien à voir se poursuivre l'étroite coopération qui existe déjà dans ce domaine. A cet égard, les deux Ministres ont procédé à l'officialisation du contrat signé à cette occasion par les dirigeants de la Société SOFATI de Montréal et la Société nationale des transports de voyageurs (SNTV) et la Société nationale des transports routiers (SNTR) de l'Algérie. Le contrat, portant sur la construction de 32 centres d'entretien de véhicules moteurs, est évalué à \$250 millions.

Soulignant la volonté de leurs gouvernements respectifs de promouvoir des rapports technologiques plus étroits entre les secteurs industriels des deux pays, les deux Ministres se sont félicités des efforts déjà entrepris de part et d'autre et ont convenu de tout mettre en oeuvre pour assurer l'édification, dans le secteur des transports, d'une assise harmonieuse au développement des relations économiques bilatérales.